

LES BÉNÉFICES DU LEASING

UN GAIN FINANCIER

Vos liquidités sont préservées :

- L'investissement est étalé dans le temps.
- La TVA n'est pas avancée, elle est payée au fur et mesure des loyers.

Votre structure de bilan reste inchangée :

- Les loyers sont comptabilisés en charge*.

Vous pouvez renouveler facilement votre équipement

*Selon règles fiscales en vigueur



UNE SOLUTION FACILE

- Les formalités administratives sont allégées.
- Le fournisseur reste votre seul interlocuteur commercial.
- Le budget mensuel et la durée du financement s'adaptent aux besoins de votre activité.
- Vous bénéficiez d'un **loyer global incluant** votre matériel et les services associés (maintenance, entretien, hébergement, mise à jour,...).

EN SAVOIR + SUR LOCAM

Pour plus d'informations
rendez-vous sur notre site :

WWW.LOCAM.FR



PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT

Une question ?

Une démarche administrative à effectuer ?

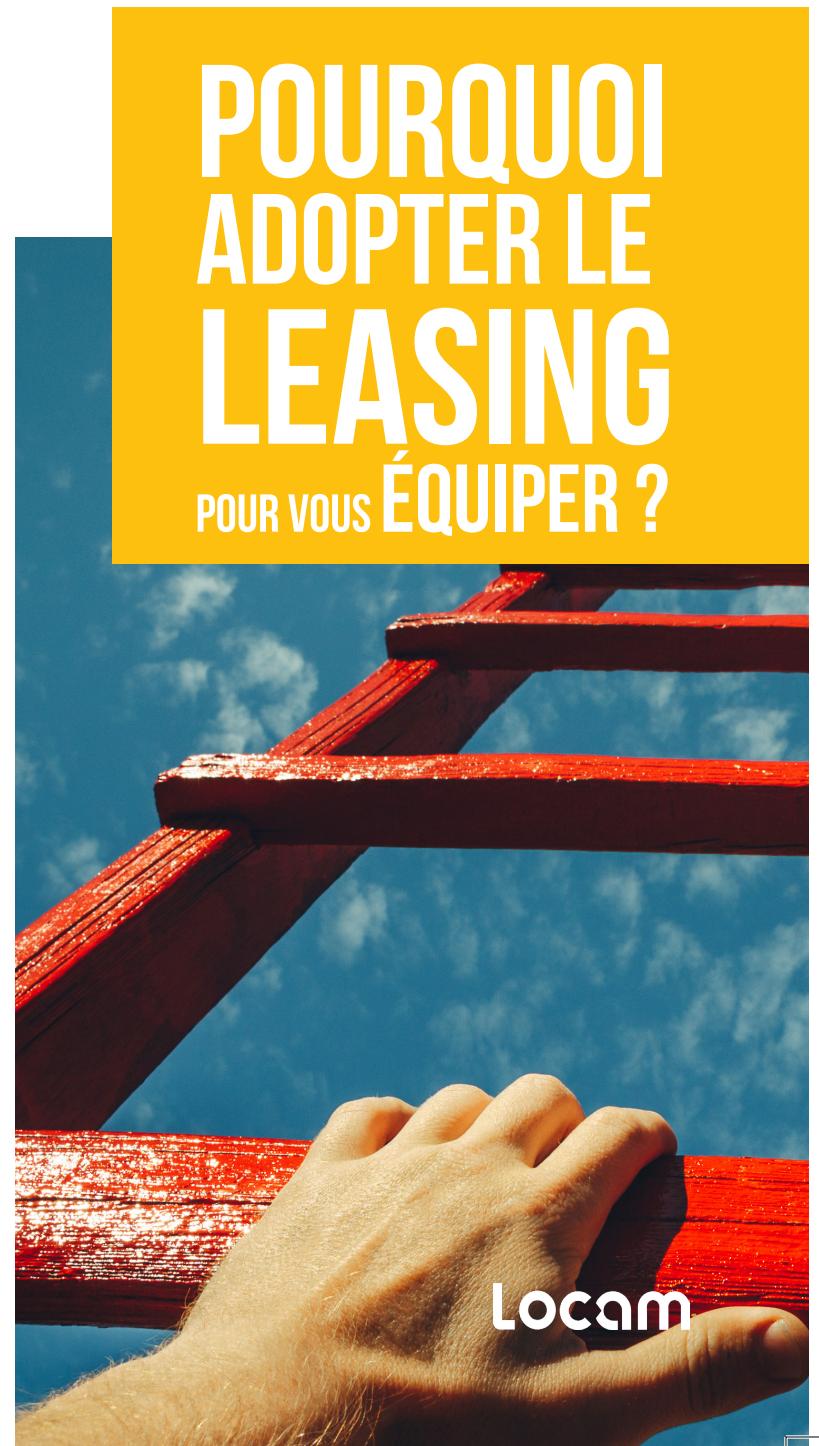
Un seul numéro à contacter :

SERVICE CLIENTS LOCAM

04 77 925 924 (appel non surtaxé)

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30

Et vendredi : 8h30 - 12 h / 14 h - 17h



MIEUX COMPRENDRE LA LOCATION FINANCIÈRE

Votre fournisseur vous a proposé le leasing pour financer votre matériel ?

Quels bénéfices vous pourriez en retirer ?

QU'EST CE QUE LE LEASING ?

La location financière et le crédit-bail, aussi appelés **leasing**, vous permettent de louer des équipements professionnels auprès de votre fournisseur. La durée du leasing est déterminée dans un contrat de financement.

A la fin de votre contrat vous pouvez :

- **Prolonger** la durée du contrat.
- **Renouveler** le matériel et bénéficier des dernières évolutions technologiques.
- **Restituer** le matériel.
- **Devenir propriétaire** du matériel si les conditions du contrat de location le permettent.



77%
DES FRANÇAIS DISENT
PRIVILÉGIER L'USAGE
À LA POSSESSION *



Pour répondre à ce besoin croissant, votre fournisseur d'équipement a fait le choix d'un **leaser de confiance** et reconnu sur le marché.



UTILISER PLUTÔT QUE POSSÉDER

UTILISER UN
ÉQUIPEMENT
POUR
150 €
PAR MOIS

AU LIEU DE
5000 €
COMPTANT

QUI EST LOCAM ?

LOCAM est une société de financement agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). Elle propose des solutions de location financière à destination des professionnels.

Filiale du groupe Crédit Agricole, LOCAM apporte son expertise et son savoir faire depuis plus de 45 ans.

Notre force : être aux côtés de votre fournisseur. Ensemble, nous permettons aux professionnels de s'équiper, quelle que soit la taille de leur structure, de la société en création jusqu'à la multinationale.

Votre fournisseur se charge de mettre à disposition l'équipement et d'assurer les prestations de services associées. Nous nous chargeons de la partie financière et gérons le contrat.

CE FONCTIONNEMENT REPOSE
SUR UNE RELATION TRIPARTITE :

